

INDISCIPLINES

Sentir Paris

Bien-être et matérialité des lieux

Lucile Grésillon

Préface de François Ascher



éditions
Quæ

Sentir Paris

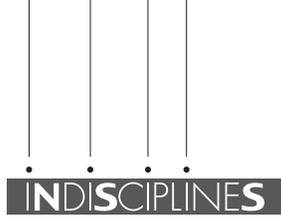
Bien-être et matérialité des lieux

© Éditions Quæ, NSS-Dialogues, 2010

ISBN: 978-2-7592-0633-9

ISSN: 1772-4120

Le code de la propriété intellectuelle interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique et est sanctionné pénalement. Toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, Paris 6^e.



INDISCIPLINES

Sentir Paris

Bien-être et matérialité des lieux

Lucile Grésillon

Préface de François Ascher

éditions
Quæ

La collection « Indisciplines » fondée par Jean-Marie Legay dans le cadre de l'association « Natures Sciences Sociétés-Dialogues » est aujourd'hui dirigée par Marie Roué. Dans la même orientation interdisciplinaire que la revue *NSS*, cette collection entend traiter des rapports que, consciemment ou non, les sociétés entretiennent avec leur environnement naturel et transformé à travers des relations directes, des représentations ou des usages. Elle mobilise les sciences de la terre, de la vie, de la société, des ingénieurs et toutes les démarches de recherche, éthique comprise. Elle s'intéresse tout particulièrement aux questions environnementales qui interpellent nos sociétés aujourd'hui, qu'elles soient abordées dans leur globalité ou analysées dans leurs dimensions les plus locales.

Le comité éditorial examinera avec attention toutes les propositions d'auteurs ou de collectifs qui ont adopté une démarche interdisciplinaire pour traiter de la complexité.

À François Ascher, penseur optimiste et téméraire d'un urbanisme innovant
À Yvan, hédoniste et source de bien-être

Ce paysage à vol d'oiseau offre seulement la miniature d'un puzzle
où il y a encore beaucoup de pièces manquantes.

Michel de Certeau, 1990, *L'invention du quotidien*, 1. *Arts de faire*, Paris, Gallimard, p. XXXVI.

Remerciements

Nicole Mathieu, ma directrice de thèse, première adepte et soutien de cette recherche

Marie Roué, alerte et attentive relectrice

Nathalie Lemarchand et Stéphane Valognes, amis et valeureux correcteurs

Fabrice Piault, compagnon d'engagement et conseiller en titre

Marie-Alix Carlander, éditrice patiente de cet ouvrage

Christian Fouétilou, cartographe consciencieux de l'université de Caen

Les membres de mon laboratoire, l'ESO-CAEN, mentors avisés

Mes collègues du département CSGU de l'IUT d'Alençon

Cet ouvrage a été publié avec le soutien du laboratoire ESO-CAEN (UMR 6590)
et de l'association NSS - Dialogues.

Préface

« Paris, ça pue ». Telle a été longtemps l'opinion dominante de beaucoup des non Parisiens, énoncée souvent comme une des raisons majeures de leur peu d'envie de vivre à Paris.

De fait, Paris sentait très fort, probablement plus fort que la plupart des villes plus petites, moins industrielles, moins denses, moins motorisées. Mais Paris sentait aussi très fort la ville, c'est-à-dire des odeurs caractéristiques de cette univers contradictoire, qui d'un côté rend libre (*Stadtluft macht frei*, « l'air de la ville rend libre », adage médiéval), et qui d'un autre côté est lourd de toutes sortes de menaces : la ville est le lieu de l'insécurité, de la saleté, de l'anonymat, de la foule des étrangers.

Et Paris sentait effectivement très puissamment les fumées de l'industrie, les gaz d'échappement des automobiles et des autobus, l'univers souterrain du métro – qui avait une odeur bien caractéristique pour le provincial. Paris sentait aussi massivement la nourriture, fraîche ou débordante des poubelles, car le cœur de l'agglomération nourrissait une immense région dans laquelle on mangeait beaucoup, en particulier à l'extérieur des logements.

Paris sentait aussi les autres, car elle rassemblait des communautés régionales et nationales qui avaient immigré avec leurs propres odeurs.

Paris sentait également la crasse, car elle abritait beaucoup de misère et de « clodos » (on dit aujourd'hui les SDF), population spécifiquement urbaine, à la fois produite et rejetée par la ville.

Paris pue moins aujourd'hui : la plupart des industries ont disparu de même que le chauffage au charbon ; les véhicules automobiles sont moins polluants ; le métro est parfumé par les services de la RATP avec une essence appelée « Madeleine » ; les services de la ville ont inventé toutes sortes de moyens pour nettoyer les rues, y compris des motos « ramasse crottes de chien ». Les architectes ont un peu appris à ne pas concevoir des recoins qui attirent toutes sortes de déchets et donc d'odeurs. Autrement dit, l'urbanisme hygiéniste – c'est presque un pléonasme – a fait beaucoup de progrès, appréciables tant du point de vue du confort des citadins que de leur santé. L'urbanisme s'est aussi inscrit dans cette évolution historique si clairement analysée par Alain Corbin dans *Le miasme et la jonquille*, qui voit les bourgeois désodoriser progressivement leur univers en chassant non seulement les odeurs du pauvre mais aussi celles de la mort.

Mais aujourd'hui, les rapports de notre société et de ses urbanistes avec les odeurs de la ville, comme d'ailleurs avec ses bruits, ont franchi une étape nouvelle. Il ne s'agit plus seulement de les traiter comme des nuisances, de les chasser ou de s'en protéger, mais de les concevoir également de façon positive, d'en jouer, pour améliorer les qualités d'un lieu, d'un moment, et pour fabriquer des « *ambiances* » de façon raisonnée et technique. L'urbaniste qui se veut maître des sens dans la ville, en vient ainsi à composer des paysages sonores et à *designer* les odeurs de certains lieux. La chose n'est pas toujours facile. Ainsi, comme le montre Lucile Grésillon lors de l'analyse du quartier de la Huchette, une même odeur alimentaire peut être attractive avant le repas et répulsive après. Le « chrono-urbanisme multi-sensoriel » se heurte ainsi vite à certaines limites car les rythmes de vie des populations urbaines sont de plus en plus individualisés et désynchronisés. C'est un problème que rencontrent aujourd'hui notamment ceux qui conçoivent et aménagent les centres commerciaux. Car par exemple, l'odeur de la nourriture n'est pas nécessairement propice à la vente de vêtements ou de produits de beauté. Par ailleurs, les odeurs posent des problèmes spécifiques : elles ne sont pas permanentes car on s'y habitue beaucoup, ce qui complique la production d'ambiances urbaines durables ; d'autre part, elles circulent au gré des courants d'air et sont difficiles à canaliser.

Mais l'urbanisme multi-sensoriel est aujourd'hui une évolution importante dans la conception et de la gestion des espaces de vie et des villes. Paradoxalement même, la banalisation de l'audiovisuel grâce aux développements des technologies de l'information et de la communication, donnent une valeur accrue, voire nouvelle, à toutes les sensations qui ne se télécommuniquent pas, qui ne s'éprouvent que par des contacts directs. Ainsi, ce qui fait de plus en plus la spécificité d'un lieu, d'un moment, d'une relation, c'est la présence, la co-présence, l'immédiateté, le *life* (« en direct »). Le toucher, le goût et l'odorat sont alors des sens de plus en plus déterminants pour apprécier la qualité d'un lieu, d'une ambiance.

Dans ce contexte, la production et la maîtrise des odeurs « positives » de la ville deviennent des enjeux de plus en plus importants. Il s'agit de moins en moins de lutter contre des nuisances olfactives et de plus en plus, de manier la palette complexe des odeurs de la ville.

L'ouvrage de Lucile Grésillon *Sentir Paris. Bien-être et matérialité des lieux* est donc particulièrement bienvenu. Ses observations et ses analyses menées dans divers quartiers de Paris, non seulement apportent de premières réponses, mais ouvrent des perspectives très stimulantes, y compris du point de vue méthodologique. Nul doute qu'elles intéresseront de nombreux types de lecteurs et qu'elles contribueront à développer ce champ de recherches.

Sommaire

Pour sortir d'un urbanisme ascétique	13
Chapitre 1. Des terrains archétypaux, la preuve par cinq	21
Le square des Peupliers, une biodiversité magnifiée mais contrainte à l'origine.....	25
La rue Lagrange, symbole de l'espace « bourgeois », malgré sa pollution	30
Au 10 place Pinel, une architecture fonctionnelle cachant son histoire	34
Le quai du RER B entre prouesse d'ingénieur et échec sensoriel.....	39
Le quartier de la Huchette : « Ça pue » ou ça sent bon ?	48
Cinq quartiers représentatifs des grandes étapes d'édification de la capitale	52
Entretiens autour de la sensorialité et questionnaires sur l'olfaction	54
Chapitre 2. Paris, une ville qui part dans tous les sens	57
Le quartier des Peupliers, « une campagne à Paris ».....	57
La rue Lagrange, au centre du Quartier latin, représentative du « Paris bourgeois »	63
L'ensemble collectif du 10 place Pinel, beau et convivial	71
Le quai du RER B : un lieu d'attente puant et désagréable	73
Le Paris vivant et alléchant, le Paris qui sent.....	77
Chapitre 3. « Être bien » à Paris de toutes les façons !	89
Cinq manières d'« être bien » à Paris.....	90
Trois sources de bien-être émergent : émotionnelles, hédoniques et mentales.....	96
Chapitre 4. Alors, sentir ou ne pas sentir Paris ?	99
Chez eux, le ressenti de ceux qui ont du nez.....	99
Sentir dehors : les odeurs du quai de RER.....	101
Chapitre 5. Des déterminants qui tombent sous le sens, d'autres qui s'en échappent. ..	105
Des « être bien » selon les traits sociaux, l'état physiologique et le logement	105
Les dessous des odeurs de Paris : une question d'âge ou une histoire de sexe ?.....	108
Les lieux inégaux en termes de valeur.....	113
Des analyses qui mettent en valeur la dimension trinitaire de l'être humain	120

Chapitre 6. Éclaircir, par les neurosciences, le rapport être humain/matérialité urbaine	123
Des représentations des lieux à l'image du processus de perception	124
L'olfaction, des défis méthodologiques et des mystères	140
Des énigmes résolues, d'autres qui émergent	145
Chapitre 7. Les fondements d'un urbanisme désirable	147
Première condition : l'urbanisme, puissance créatrice de milieux urbains	148
Premier principe : l'urbanisme « souple » favorise le bien-être	148
Favoriser la désirabilité des milieux, deux méthodes	149
Second principe : faciliter le bien-être et non le créer	154
Des méthodes qui ont déjà montré leur pertinence	156
Conclusion. Une extension du domaine de la géographie ?	159
Références bibliographiques	161
Annexe 1. Les entretiens dans les quartiers des Peupliers, de la rue Lagrange et de la Place Pinel	173
Annexe 2. Les questionnaires sur le quai du RER B, direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse	177
Annexe 3. Les enquêtes du quartier de la Huchette	179
Annexe 4. Les tableaux	181

Pour sortir d'un urbanisme ascétique

En passe de devenir un ange (pour ne pas employer un mot plus dur), l'homme s'est attiré cet estomac gâté et cette langue chargée qui non seulement lui ont inspiré le dégoût pour la joie et l'innocence de l'animal, mais lui ont rendu la vie même insipide – de sorte que, parfois, il se penche sur lui-même en se bouchant le nez et dresse d'un air morose le catalogue des infirmités de sa nature : procréation impure, nutrition dégoûtante dans le sein de la mère, mauvaise qualité de la substance dont l'homme tire son développement, mauvaise odeur, sécrétion de salive, d'urine et d'excréments.

Friedrich Nietzsche, 1964, *La généalogie de la morale*, trad. Albert H., Paris, Gallimard, p. 92.

S'interroger sur le bien-être dans une grande ville, une capitale, Paris, peut sembler paradoxal, voire ambitieux ou vain, du fait du lien ambivalent que nous entretenons avec cette ville*. Entre le Paris convoité, pensons aux nombreux poètes qui l'adulent et qui la comparent à une femme¹, ou Paris l'inférieure, lieu asphyxiant et délétère², notre relation à la capitale s'affirme duale³. Qu'est cette ville séculaire, phare de la civilisation européenne, génitrice de notre mode d'habiter⁴ du point de vue de notre bien-être, avec laquelle nous entretenons un lien équivoque ?

1. « Dans *Les Vases communicants*, André Breton écrit : "Il faut aller voir de bon matin, du côté est de la colline du Sacré-Cœur, à Paris, la ville se dégager lentement de ses voiles splendides, avant d'étendre ses bras." » (Paquot, 2006, p. 10).

2. Dans *L'Homme et la Terre*, Élisée Reclus (1905) décrit ainsi les faubourgs des villes : « Que de villes [...] où l'air est presque irrespirable, où tout ce que l'on aperçoit, le sol, les routes, les murailles, le ciel, suintent la boue et le charbon ! » (t. 2, p. 40). Cette considération entretenue par les spécialistes de la ville perdure ; en témoigne le colloque de Cerisy-La-Salle qui s'est tenu du 5 au 12 juin 2007 sur le thème « Ville mal aimée, ville à aimer » : « L'urbaphobie est une constante de l'histoire de France depuis plusieurs siècles. Le but de ce colloque est de discuter les différentes images, en général hostiles, rarement favorables, que les spécialistes, la littérature et les médias ont développées depuis 60 ans, en France, en Suisse et plus généralement en Europe [...] On s'interrogera enfin sur l'image actuelle de la ville dans les différents pays considérés. La ville est-elle toujours la mal aimée au XXI^e siècle ? » (<http://www-ohp.univ-paris1.fr>).

3. Une expression de Paul Chemetov l'illustre : il parle de « la terrifiante beauté » des villes du XX^e siècle (Chemetov, 2002, p. 95).

4. « La relation de l'individu avec la matérialité des lieux » (Mathieu, 2000a, p. 80).

* Cet ouvrage a été rédigé à partir des travaux de recherche effectués dans le cadre de mon doctorat de géographie intitulé *Sentir Paris : bien-être et valeurs des lieux*, soutenu le 13 décembre 2005. Les illustrations ont été conçues avec l'aide gracieuse de Monsieur Fouétilou, cartographe de l'UFR de géographie de l'université de Caen-Basse Normandie. Sauf mention différente, les photos et graphiques sont de l'auteur. NDA

Derrière cette étonnante coexistence se cache l'inégale douceur que nous procure cette ville par les sens. Sa matérialité n'est pas toujours synonyme de bien-être⁵. État de sérénité (on dit : « Je me sens bien »), cette « dimension intérieure » (Pezeu-Massabuau, 2002) possède deux origines : l'une, intérieure, implique des fonctions biologiques en situation d'équilibre, une absence de sensation de douleur ; l'autre, extérieure, suppose à l'inverse des stimulations sensorielles positives provenant du contexte environnemental. C'est cette source sensorielle du bien-être qui forme le cœur de cet ouvrage.

À Paris, des pratiques oubliées s'illustrent à nouveau depuis une dizaine d'années. À la belle saison, les Parisiens improvisent des pique-niques en bord de Seine, sur le pont des Arts, sur les quais de l'Île Saint-Louis et dans quelques parcs de la capitale. Le parc des Buttes-Chaumont est périodiquement pris d'assaut. Parallèlement, les gestionnaires du service des Parcs et Jardins de la ville de Paris assouplissent la réglementation de la fréquentation des pelouses qui d'interdites deviennent permises sur certaines portions et sont alors envahies régulièrement par des familles ou des groupes d'amis qui viennent manger et se reposer en prenant le soleil. Mais l'action de l'autorité municipale parisienne dépasse la simple permissivité. Même si elle ne fait que suivre un mouvement profond, la ville de Paris mène également une politique incitative en faveur du bien-être. *Paris Plage*⁶ en est un exemple. Quoi de plus symbolique qu'une plage pour signifier la volonté de favoriser l'hédonisme⁷ dans la capitale ? Ces pique-niques urbains et *Paris Plage* constituent deux illustrations de l'émergence de pratiques fondées sur la recherche de sources sensorielles au bien-être dans l'espace urbain.

5. Antoine Bailly a apporté les fondements théoriques nécessaires à une recherche géographique sur le bien-être, dès les années 1980, à travers la publication de son ouvrage *La géographie du bien-être* (1981). « Dégager le pourquoi des variations dans le bien-être par l'étude des incidences de l'espace sur les décisions et le comportement humain, tel est l'un des objectifs d'une recherche à dimension géographique. » (*op. cit.*, p. 27). Concernant le bien-être, Roger Brunet (1998) parle de « sentiment individuel inconnaissable » (p. 67), définition qui montre combien cette notion reste difficile à cerner pour le géographe. Dans cet ouvrage, plus que du bien-être éprouvé dans les espaces, plus que de sensibilité, il est question des conditions matérielles de ce bien-être conformément à la théorie des besoins de la pyramide de Maslow (1940). L'axe de recherche tracé par Antoine Bailly est peu repris en France jusqu'au colloque « Peut-on prétendre à des espaces de qualité et de bien-être ? » ayant eu lieu le 23-24 septembre 2004 à Angers, organisé par l'équipe « Population, Santé, Territoires » (POST – ESO UMR 6590) qui illustre un renouveau de la thématique : « Trois conceptions de bien-être ont émergé des communications. Pour certains, c'est un pur objectif d'équité sociale et il faut se demander comment l'atteindre ; d'autres y voient un objet de recherche et l'analysent comme le produit d'éléments matériels et immatériels eux-mêmes considérés comme sources d'un "mieux-être" : pour d'autres enfin, c'est une notion qui renvoie à une conception globale et holiste de l'individu : son accomplissement repose alors sur la mise en cohérence d'un mode de pensée, d'un mode de vie et d'un mode d'habiter » (Morel-Brochet, 2005, p. 333). Se fondant donc sur la notion de mode d'habiter (Mathieu, *op. cit.*), cette dernière conception de bien-être conduit à inclure l'interaction entre les propriétés des lieux et leurs habitants et ouvre un cadre méthodologique reposant sur les « lieux de vie » (Mathieu *et al.*, 2004).

6. Depuis 2001, l'Hôtel de Ville organise l'événement *Paris Plage* entre la mi-juillet et la mi-août. Il consiste à offrir aux Parisiens une imitation de plage – sable, transats, douches et animations – installé sur la voie des quais, Rive droite, entre Sully Morland et le pont des Arts.

7. Hédonisme : doctrine qui prend pour principe de la morale la recherche du plaisir, de la satisfaction et l'évitement de la souffrance (*Le Nouveau Petit Robert*, p. 1206). Le philosophe contemporain représentatif de cette doctrine est Michel Onfray dont le premier essai *L'Art de jouir. Pour un matérialisme hédoniste* (2003) constitue un modèle du genre. Hédoniste : adepte de l'hédonisme (*Le Nouveau Petit Robert*, p. 1206).

Lors de mes différentes expériences professionnelles en tant qu'urbaniste⁸, l'absence de prise en compte du ressenti⁹ sensoriel, notamment celui concernant l'odorat et le toucher, des citoyens à l'échelle de l'urbanisme et à celle de l'architecture¹⁰ m'a profondément marquée. Deux exemples illustrent cette carence. Dans le 13^e arrondissement de Paris, un « comité » existe depuis 1997¹¹ chargé d'organiser la concertation dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Paris Rive gauche entre les acteurs institutionnels (l'Hôtel de ville, la mairie du 13^e, la SNCF, la RATP), la Société d'aménagement : la Semapa, les associations et les comités de quartier. Dans ce comité, il s'est avéré que les requêtes des habitants étaient écoutées lorsqu'elles exprimaient des préoccupations consensuelles (l'adaptation des aménagements aux handicapés dans le secteur Masséna dévolu à l'université Paris 7, l'installation d'un terrain de basket près du jardin James Joyce) ou lorsqu'elles concernaient des modifications quantitatives de détails (abaissement de la hauteur de l'immeuble de la Caisse des dépôts et consignation dans le secteur Austerlitz près du pont Charles-de-Gaulle). Les autres revendications n'étaient pas entendues, notamment celles liées à la matérialité des quartiers. Dans le quartier Masséna, des habitants récemment installés ont créé une association, après avoir compris que le chantier qui allait s'ouvrir devant chez eux concernait un bâtiment dont la hauteur ferait obstacle à l'entrée de la lumière dans leur nouveau logement. Malgré leur revendication, l'architecture de l'édifice n'a pas été réellement modifiée. Les implications de cet aménagement sur le vécu¹² sensible des habitants n'ont été ni envisagées *a priori*, ni considérées *a posteriori* comme importantes.

Or le déni de ces ressentis ne s'observe pas seulement au niveau d'un quartier mais aussi au niveau de réalisations architecturales hautement symboliques. Le « rez-de-jardin » de la bibliothèque nationale François Mitterrand¹³, espace voué

8. J'ai été chargée de mission de 1997 à 1999 au service environnement et habitat au district du Pays de Saint-Brieuc, puis de 2001 à 2003 au sein du comité de concertation de la ZAC Paris Rive gauche, géré par la Semapa (Société d'économie mixte de la ville de Paris).

9. Terme général pour définir une sensation, ou plus spécifiquement une émotion, non identifiée.

10. Ce constat doit être nuancé pour l'architecture. Nombreux sont les architectes qui s'intéressent à l'ensemble des dimensions sensorielles et expérimentent leur prise en compte. Des ouvrages, surtout anglo-saxons, en témoignent comme de celui d'Anna Barbara et Antony Perliiss : *Invisible Architecture, Experiencing Places through the Sense of Smell* (2006) exposant des pistes reliant l'olfaction et l'architecture, le *design* et l'art.

11. Comité de concertation de la ZAC Paris Rive gauche.

12. « qui appartient aux expériences de la vie » (*Le Nouveau Petit Robert*, 1993, p. 2644).

13. Comme l'explique Stéphane Valognes dans sa thèse de doctorat (2002, p. 145-148), la mise en place du projet fut l'objet de polémiques qui déplacèrent les enjeux techniques en enjeux politiques. « L'ampleur du projet, les polémiques qu'il suscita amènent Dominique Perrault alors que celui-ci n'a pas encore 40 ans à devenir rapidement une "star" de l'architecture, un "grand architecte" comme le désignent certains maîtres d'ouvrage. Le « projet du président de la République » devient l'objet d'intenses discussions et prises de position retranscrites par la presse, dans les années 1991 et 1992. Comme l'a analysé Christian de Montlibert, on passe d'un conflit centré sur les dimensions techniques du projet à un conflit politique entre agents du champ politique, du champ universitaire, du champ architectural et du champ médiatique. Ce changement dans la nature du conflit s'est opéré du fait que « bâtir un bâtiment public est toujours donner à voir l'image de soi que l'on peut imposer. Construire, urbaniser, revient toujours à donner une consistance à l'image que l'on veut diffuser » (De Montlibert, 1995, p. 101). Cela contribue à expliquer le décalage observé entre usages et matérialité.

exclusivement aux chercheurs, forme un exemple fameux de la manière dont peut être considérée la sensibilité des usagers dans l'architecture contemporaine. La bibliothèque François Mitterrand a été construite dans une volonté de magnifier la connaissance et de valoriser la recherche intellectuelle grâce à une architecture hors norme et à un aménagement intérieur luxueux. En effet, les chercheurs ont le privilège d'avoir accès « au saint des saints » c'est-à-dire au rez-de-jardin qui donne sur le jardin intérieur, reconstitution de sous-bois atlantique : pins parasols, bruyères et fougères. Un épais tapis pourpre recouvre le sol à l'intérieur de la bibliothèque. Les parois de séparation et le revêtement des murs se composent d'un bois d'une teinte dorée foncée tout comme les tables de travail et les sièges. Ces tables de travail sont spacieuses, l'éclairage, modulable et adapté, les sièges d'une belle forme ergonomique. De prime abord, tout semble fait pour le confort du lecteur. Pour ses pauses et ses besoins alimentaires, le chercheur possède à sa disposition plusieurs « salons » disposés non loin des angles de l'« atrium » dont l'un est une cafétéria « Le café des Temps ». Cet espace du rez-de-jardin paraît être un véritable havre de paix pour celui qui désire s'oublier dans les méandres de la pensée. Pourtant, plusieurs traits font que cet espace ne forme pas véritablement un espace de confort. L'aménagement intérieur et différentes mesures réglementaires (*portrait 1*) semblent révélateurs de la considération des maîtres d'œuvre pour les besoins du chercheur : il n'est que pur esprit, ne ressent nul besoin ou désagrément physique, se nourrit exclusivement de connaissances, de plaisirs auditifs et visuels et d'émotions esthétiques¹⁴. La conception architecturale de l'espace réservé aux chercheurs est dictée par l'esthétique et l'ascèse. L'idéal monastique est d'ailleurs matérialisé : qu'est-ce que l'« atrium », sinon le déambulatoire d'un cloître ? Cet espace paraît être l'application architecturale d'une idéologie de la grandeur scientifique où la réalité faite de chair est occultée. Cet oubli joue paradoxalement contre cet idéal puisque c'est une gageure de rester au maximum de ses performances intellectuelles lorsque la satisfaction des besoins sensoriels et physiologiques ne se trouve pas garantie. La BNF forme un exemple de ce que certaines réalisations architecturales contemporaines imposent aux sens¹⁵. En se remémorant les pratiques résurgentes des Parisiens, on saisit l'existence d'un décalage contemporain entre sensibilité des habitants et pratiques des professionnels de la ville. Une relecture de notre façon de

14. En donnant comme définition d'esthétique : ce qui est relatif à la conception du beau d'une partie de la classe dominante fondée sur les représentations de l'Art.

15. Cela fait écho aux considérations de Florent Champy dans son ouvrage *Les architectes et la commande publique* (1998, p. 43) : « Les critères d'attribution des prix, en même temps qu'ils permettent de caractériser la culture de la profession, constituent un enjeu pour les professionnels eux-mêmes. Or les considérations formelles y prennent souvent le pas sur l'évaluation des qualités fonctionnelles des bâtiments. Prenons un exemple. Une usine de conditionnement de jus de fruits a figuré en 1993 dans le palmarès annuel du *Moniteur de l'architecture* malgré des défauts de conception qui en obèrent le fonctionnement et ont obligé le maître d'ouvrage à dépenser des sommes importantes en travaux d'adaptation dans l'année qui a suivi l'ouverture. [...] Cela n'implique pas que toute réalisation soucieuse d'esthétique est fonctionnellement défectueuse, ni même que des prix sont souvent attribués à des architectes pour des opérations qui présentent des défauts aussi graves. Mais il est certain que le fonctionnement n'est pas la préoccupation première du jury : dans le cas qui a retenu notre attention, il s'est prononcé à partir d'un dossier fourni par l'architecte, sans visiter l'usine et recueillir les appréciations des utilisateurs. »

concevoir les espaces urbains s'impose. En quoi l'étude des sources sensorielles du bien-être des Parisiens remet-elle en question notre manière de fabriquer la ville aujourd'hui et contribue-t-elle à tracer de nouvelles pistes ?

Portrait 1. Le vécu sensoriel dans la Grande Bibliothèque : un déni fameux

Pour assurer une bonne conservation des livres, le thermostat de la climatisation dans les salles de travail est maintenu autour de 18 degrés. Lorsque le chercheur travaille à sa place, il ne bouge que très peu. Son corps étant au repos, cette température se révèle très vite insuffisante. Il est donc indispensable même en plein été d'avoir un pull sur soi, des collants ou un pantalon pour ne pas être arraché de sa réflexion par une sensation de froid vite obsédante ; pour se réchauffer, nul intérêt à aller dans les « salons » qui sont à la même température. Le repas se fait donc dans un espace tout aussi froid que les salles de travail ce qui ne facilite ni le plaisir de manger ni la digestion puisqu'il est vite expédié. Le serveur du café des Temps accueille les doléances des nouveaux usagers frigorifiés : « Mais qu'est ce qu'il fait froid ici ! C'est épouvantable ! ». Les habitués conseillent alors le pull supplémentaire dans le sac, les femmes ajoutent celui d'adapter sa tenue à « l'excursion » : pantalon ou collants. Cette basse température assure aussi un silence olfactif qui s'apparente à celui indifférencié d'un hall d'aéroport.

Toutefois, dans l'aile des salles K, L, M, N, O, orientée plein sud, la gestion du confort thermique est rendue plus compliquée car le soleil s'en mêle, éclaire les tables de travail et réchauffe l'épiderme. Dès le mois d'avril, les rayons sont difficilement supportables par la chaleur qu'ils procurent et par les reflets qu'ils font sur les écrans d'ordinateur les rendant inaptes à la lecture. De plus, il suffit de venir de se sustenter pour qu'ils transforment la douce fatigue de la digestion en réelle somnolence. Si travailler est l'objectif, changer de place est alors impératif mais difficile à tenir en raison de l'attribution stricte des places.

Le soleil gênant dans les salles de travail n'atteint pas les « salons » qui pour une motivation obscure de l'architecte, sont enserrés dans les angles sombres de l'édifice. Cela est bien dommage car le casse-croûte en serait égayé et le corps réchauffé tout ragaillard. Le déambulateur, qui donne sur le jardin, profite lui de la venue du soleil mais il est interdit d'y manger, même si les rangées d'escalier qui le bordent le long des salons sont de véritables invitations à s'y asseoir. Le résultat est l'occupation des marches de ces escaliers à l'heure du repas : les utilisateurs frigorifiés viennent y manger pour se réchauffer. Ils jouent en même temps au chat et à la souris avec le personnel qui ne manque pas de rappeler sèchement le règlement, oblige à déguerpir et rejoindre tristement les ténèbres des « salons ». Ces escaliers ont un double intérêt : celui de la causette ou de la dégustation solitaire du sandwich au soleil et la contemplation du jardin. Cette admiration génère d'ailleurs beaucoup de frustration lorsqu'on sait la température agréable au dehors et qu'on rêve de s'étendre dans un parc ou sur la plage plutôt que de travailler à la bibliothèque. « À quoi il sert ce jardin, puisqu'on ne peut même pas en profiter? », « Je rêverais de m'y installer.

Imagine, manger ton sandwich à l'ombre là et puis aller bosser ! » sont des exemples des propos échangés à ce sujet entre usagers. Il est bien entendu impossible de profiter de ce jardin de cette manière.

Un des articles du règlement intérieur ajoute d'autres raisons d'inconfort. Cet article stipule, sans énoncer de raisons, que boire dans les salles de travail n'est pas autorisé. D'après l'expérience, les raisons évoquées ne sont jamais les mêmes et méritent réflexion : soit c'est parce que la bouteille d'eau risque de tacher la table, soit c'est parce qu'on risque de mouiller les livres et de les abîmer. Il faut donc éteindre son ordinateur, le débrancher et le prendre sous le bras (la BNF « n'est pas responsable des vols »), faire cent mètres en moyenne pour boire une gorgée d'eau. La répartition des toilettes illustre tout aussi bien l'oubli ou le mépris des besoins physiologiques. En effet, pour s'y rendre lorsqu'on est en salle de travail, il faut au minimum faire 200 mètres tout en se chargeant des biens personnels, précieux et lourds comme l'ordinateur portable. Et il n'y a pas d'autre choix que de les transporter dans la mallette transparente donnée à l'entrée. En effet, il est obligatoire, afin de minimiser les risques de vol, de déposer ses sacs et de mettre ses effets dans une mallette transparente qui se porte sur l'épaule. Cette mallette rend les allées et venues vers les toilettes inconfortables car elle induit un portage lourd et déséquilibré.

Comment saisir alors ces sources sensorielles du bien-être ? Notre hypothèse est que l'olfaction, en raison de sa spécificité, peut nous conduire à l'évaluation de l'état de bien-être des Parisiens. Élément de notre sensibilité, l'olfaction est un sens dont l'importance a été longtemps négligée. « Sens du désir, de l'appétit, de l'instinct, celui-ci porte le sceau de l'animalité » (Corbin, 1982, p. IV), le sens de l'olfaction figure tout en bas de la hiérarchie des sens en compagnie du toucher. La disqualification dont il est victime prend racine, selon Lucien Febvre, à l'aube des temps modernes (Corbin, *op. cit.*). Fugace, « la sensation olfactive ne saurait solliciter d'une manière durable, la pensée » (*op. cit.*). Considéré comme de peu d'utilité dans l'état social par des philosophes comme Rousseau, la disgrâce de l'olfaction est entretenue et renforcée par certains penseurs. Kant défend vis-à-vis de l'olfaction une position ambiguë : il est « le plus ingrat » (Le Guérer, 1988, p. 185) des sens en même temps que « le plus indispensable » (*op. cit.*). Au service de la jouissance plutôt que du savoir, ses désagréments l'emportent sur ses traits éphémères et il « ne sert à rien de le cultiver ou de l'altérer pour en tirer une délectation » (*op. cit.*, p. 186). La dépréciation de l'olfaction s'accroît avec Freud, puisque, selon lui, « le refoulement "organique" de l'odorat est un facteur de civilisation. » (*op. cit.*, p. 207). Lacan s'inscrit dans ce même ordre de pensée : « La répression organique chez l'homme de l'olfaction est pour beaucoup dans son accès à la dimension à l'autre. » (*op. cit.*, p. 277). Quelques philosophes s'inscrivent en porte-à-faux de ces idées. Feuerbach affirme : « L'olfaction est susceptible d'actes